



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND

5 rue Albert Leroy CS 80039 – 27140 GISORS

RECRUTE

suite à une fin de contrat

Un(e) Directeur (rice) d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) / Accompagnateur (rice) de bus scolaires

Poste à temps complet annualisé

Missions principales

Placé(e) sous l'autorité de la Direction des Familles et de la Direction des Finances, l'agent recruté(e) aura pour missions :

- Pour les ACM : la préparation, l'organisation et l'encadrement d'accueil collectif de mineurs ;
- Pour les Transports Scolaires : Prise en charge des enfants durant le circuit scolaire.

Exigences du poste

Pour les ACM :

- Connaissance du fonctionnement d'un ACM, (réglementation, législation, organisation, rôles et fonctions d'un directeur
- Rigueur dans la gestion des états de présence, prévisions budgétaires et suivi du budget en lien avec le coordinateur et la responsable de pôle,
- Bonne connaissance de la méthodologie de projet
- Connaissance de techniques de conduite de réunion
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Ecriture et conduite du projet pédagogique en référence au projet éducatif
- Bonne connaissance des publics enfants et préados (3/15 ans),
- Disponibilité pendant les périodes de vacances scolaires et les mercredis,
- Réunions de service mensuelles en journée.

Pour les Transports Scolaires :

- l'accompagnateur (rice) « volant » est référent de tous les accompagnateurs (rices) de cars,
- Remplacement au pied levé des accompagnateurs (rices) absentes,
- Aide auprès de l'accompagnateur (rice) en cas de conflit dans le bus scolaire,
- Pointage des enfants, aide à l'installation,
- Prise en charge des enfants « oubliés » par les parents à la fin des circuits de transports,
- Réactivité, respect des règles de sécurité,
- Echange avec les parents, professionnels du transport, service des transports scolaires,
- Appui auprès du Pôle Transports Scolaires (contrôles, tâches administratives...).

Compétences requises

- Disponibilité et discrétion,
- Sens du relationnel, pédagogie, calme,
- Rigueur

- Analyse et réflexion pour situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif du territoire,
- Capacité d'adaptation et de réactivité,
- Ecoute et compréhension,
- Capacité à travailler en équipe,
- Capacité à gérer une équipe,
- Avoir des notions sur la relation enfant / parent,
- Sens du service public (accueil des enfants et des parents),
- Dynamique et motivé(e),
- Connaître les étapes clés du développement de l'enfant.

Profil requis

- BAFD ou équivalent permettant d'encadrer des ACM, (Expérience fortement souhaitée),
- Permis de conduire obligatoire (depuis 1 an minimum, 2 ans minimum pour le transport d'enfants en minibus).

Conditions de travail et rémunération

Pour les ACM :

- Travail les mercredis 2019/2020 et toutes les vacances scolaires de la zone B ;
- Amplitude horaire : 10h00 par jour sur une amplitude de 7h00 à 19h00 ;
- Plusieurs réunions préparatoires sont à prévoir avec le coordinateur et les autres directeurs (en semaine) ainsi qu'avec l'équipe de l'ACM (le samedi matin)

Pour les Transports Scolaires :

- Travail sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes fractionné le matin et le soir ;
- Travail qui demande une grande rigueur sur les consignes de sécurité, de la réactivité, un sens de l'organisation et du relationnel très développé.

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire associé.

- Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2020.

Candidatures à adresser avant le 13 décembre 2019 Exclusivement par écrit à l'attention de :

**Madame la Présidente
de la Communauté de communes du Vexin Normand
5, rue Albert Leroy – CS 80039
27140 GISORS**

**Renseignements complémentaires
Direction des Ressources Humaines au 02.32.27.89.52**